

Compte-rendu du CA du 4/04/2023

C:\Users\1001notes\Documents\A TOUT MILLE & UNE NOTES\REUNIONS\CA\CA 2022-2023\CA 4 Avril 2023.docx

Présents : Sylvie Debuy, Sophie Boneill, Emmanuelle Macaire, Didier Chollet, Leslie DU CAMP, Danielle GALLIEN, Françoise JAN, Saïda KIME, Dominique BLAINEAU, Jean Paul FAIGNIEZ , Florent RENAUT(en visio)

Absents : Christine De Monredon, Bénédicte Dunoyer

Tour de table afin que chacun se présente.

Emmanuelle MACAIRE, trésorière précise qu'elle ne souhaite pas se représenter dans 2 ans.

Danièle GALLIEN joue de l'euphonium dans l'orchestre de Colette, Leslie DU CAMP joue du saxophone, Françoise Jan fait du chant et du violoncelle, J. Paul Faigniez joue de la clarinette comme Saïda KIME, Dominique BLAINEAU joue du basson dans l'orchestre de cycle II, de la flûte dans l'orchestre de musique de chambre de Thomas, et du violoncelle. Florent RENAT est le papa de Mathilde qui joue de la flûte.

Election du bureau :

Les candidats sont :

Co-Président : Didier CHOLLET et Leslie DU CAMP élus à l'unanimité

Trésorière : Emmanuelle MACAIRE Trésorière adjointe : Daniele GALLIEN élus à l'unanimité

Secrétaire : Sophie BONEILL Secrétaire adjointe : Bénédicte DUNOYER élus à l'unanimité

Création d'une classe d'éveil à St XANDRE :

Mme Loonis nous a fait part de la demande de St Xandre d'accueillir une classe d'éveil musicale sur leur commune (au lieu que cette classe se déroule à la Tourtillière)

Ronan serait d'accord pour prendre en charge cette classe et serait partant pour suivre une formation sur l'enseignement en classe d'éveil. Uniformation propose cette formation mais notre demande est sur liste d'attente.

Nous aurions ainsi 2 classes d'éveil sur le site de la Tourtillière et une nouvelle classe d'éveil sur St Xandre.

Le CA donne son accord de principe à condition qu'il y ait suffisamment d'élèves (au moins 6). Ce serait l'occasion ainsi de voir peut-être accéder notre demande d'utilisation gratuite de la salle de l'Agora. Il faudra prévoir un défraiement pour les transports pour Ronan.

Nous laissons Mme Loonis être l'intermédiaire pour organiser cela.

Point sur les finances :

Comme indiqué lors de l'AG, nous sommes en déficit cette année car nous avons eu moins de recettes et plus de dépenses.

Les dépenses correspondent majoritairement aux salaires qui ont augmenté de 8% cette année. D'autre part, nous avons eu moins d'élèves ces dernières années en raison du covid mais le nombre d'heures profs n'a pas diminué de façon proportionnelle, les groupes sont simplement moins chargés.

Cette année, le nombre d'élèves remonte mais les subventions de la CDA n'ont pas augmenté de façon proportionnelle en raison du lissage effectué par la CDA.

Pour diminuer les dépenses, plusieurs pistes sont possibles mais elles seront délicates à mettre en œuvre :

- Ne mettre qu'un seul professeur pour encadrer les ensembles ou ateliers

C'est le cas du chœur d'enfants où J Charles et Benoit interviennent ensemble. Benoit accompagne à la guitare mais ne sait pas encadrer seul le chœur.

C'est le cas de l'atelier musique actuelle où J Charles et Benoit interviennent pour 5 élèves.

C'est le cas du jazz band où Attila, Etienne et Ronan interviennent.

- Diminuer le nombre d'heures attribué au studio. Actuellement Ronan est payé 16h par semaine pour le studio et la mise à jour des sites alors que ce trimestre seules 48 heures ont été facturées par le studio.

Il faudrait également augmenter les recettes et pour cela augmenter le tarif de nos cotisations. L'an dernier nous avons mis en place des réductions en fonction du coefficient familial à la demande de la CDA. 50 familles ont pu en profiter mais cela a annulé l'augmentation de 5% des tarifs que nous avons pratiqué. Nous avons déjà réfléchi au dernier CA comment modifier les tarifs et nous avons envisagé d'augmenter la tranche supérieure de 10% puis de calculer le tarif des autres tranches en faisant - 5 % - 10% -20% (on arrondira à un chiffre divisible par 3 pour faciliter le paiement en 3 fois). Cependant Emmanuelle estime qu'une augmentation de 10% est trop élevée. On pourrait aussi ne plus appliquer de réduction selon le coefficient familial ou bien ne l'appliquer que jusqu'à 16 ans, ou bien qu'aux élèves de la CDA. Il y a 20 élèves hors CDA qui coutent entre 1100 et 1500 euros et qui ne cotisent que 500 à 600 euros. Il faudrait aligner pour eux nos tarifs avec ceux des autres écoles. Nous avons prévu d'appliquer le même tarif pour les ensembles et les ateliers mais la durée n'étant pas la même, cela ne sera pas possible.

Il est nécessaire qu'une décision concernant les tarifs soit prise rapidement pour qu'on puisse commencer ensuite les inscriptions. Une réunion du bureau sur ce sujet est donc fixée pour le 2 Mai à 20h et la décision sera validée ensuite par le CA le 9 Mai.

Emmanuelle va envoyer un courrier à la CDA expliquant que nous avons appliqué le coefficient familial comme cela était préconisé (même si nous n'avons retrouvé aucune demande écrite de leur part à ce sujet)

et que nous souhaiterions une aide car cette mesure nous met en difficulté financière. Lors de l'AG, le maire a promis d'appuyer notre demande.

Administrateur référent pour chaque professeur :

Pour faciliter la communication, le CA propose que pour chaque professeur, un membre du CA soit son interlocuteur privilégié.

Il y a deux réunions pédagogiques par an. Beaucoup d'idées sont lancées à cette occasion mais très peu sont suivies d'effet. Les coordinateurs Adeline et Attila ne cherchent pas n'ont plus à suivre ces idées. Adeline a pour sa part fait beaucoup de choses cependant en organisant un spectacle rassemblant flutes, trompettes, saxophones, clarinettes et pianos. Attila lui n'a pas eu d'initiative particulière alors qu'il est payé 3 heures par semaine pour la coordination.

Questions diverses :

Jean Paul propose qu'un trombinoscope du CA et un trombinoscope des professeurs soient réalisés. Ronan pourrait s'en charger.

Nous avons la salle Baillac gratuite le 14 Mai mais Colette n'est pas disponible à cette date. Voir qui pourrait l'utiliser.

Actuellement, les entretiens individuels sont réalisés.

On prévoit la préinscription des anciens élèves sur Opentalent dès le 15 Mai et celle des nouveaux élèves dès le 5 Juin.

Réunion du bureau le mardi 2 Mai à 20h

Réunion du CA le mardi 9 Mai à 20h.

La séance est levée à 22h .

